



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6087>

Département(s) de publication : **39**

Annonce n° **24-6087**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE PRODUITS ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'INCONTINENCE EN EHPAD

Description : MARCHE DE FOURNITURE DE PRODUITS ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'INCONTINENCE EN EHPAD. LE MARCHE CONCERNE QUATRE ETABLISSEMENTS

Identifiant de la procédure : 66fe02a6-4321-4882-bb1f-669efcbb9b3e

Identifiant interne : 17012024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141621 Kit d'incontinence

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EHPAD TERRA BIAN Hameau de Bian 39190 Cousance Les 4 sites concernés sont spécifiés dans le Règlement de Consultation

Ville : COUSANCE

Code postal : 39190

Subdivision pays (NUTS) : Jura (FRC22)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Faillite : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Corruption : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Concordat : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Participation à une organisation criminelle : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Fraude : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Insolvabilité : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Biens administrés par un liquidateur : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Coupable d'une faute professionnelle grave : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

État de cessation d'activités : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Paiement d'impôts et taxes : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de produits et accompagnement pour la prise en charge de l'Incontinence en EHPAD

Description : MARCHE DE FOURNITURE DE PRODUITS ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'INCONTINENCE EN EHPAD

Identifiant interne : 17012024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141621 Kit d'incontinence

Options :

Description des options : Le marché pourra être reconduit tacitement 3 fois, pour une durée d'un an, sans que sa durée totale n'excède 48 mois à savoir : Première année de reconduction : du 01/05/2025 au 30/04/2026 Deuxième année de reconduction : du 01/05/2026 au 30/04/2027 Troisième année de reconduction : du 01/05/2027 au 30/04/2028

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EHPAD TERRA BIAN Hameau de Bian 39190 Cousance Les 4 adresses d'exécution sont listés dans le règlement de consultation

Ville : COUSANCE

Code postal : 39190

Subdivision pays (NUTS) : Jura (FRC22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/05/2024

Date de fin : 30/04/2025

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : OUI

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Utilisation de ce critère : Utilisés

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère « économique » sera apprécié sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base du tableau DQE de référence. Le candidat présentant le montant global le plus bas obtiendra la meilleure note sur ce critère (soit 50 points). Les autres notes seront attribuées au prorata de ce montant le plus bas

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La méthode d'évaluation est décrite dans le règlement de consultation

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : La méthode d'évaluation est décrite dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/02/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation chargée des procédures de recours : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Organisation qui traite les offres : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EHPAD de Bian (OZG - 39)

Numéro d'enregistrement : 26390015100014

Département : 39190

Adresse postale : Hameau de Bian

Ville : Cousance

Code postal : 39190

Subdivision pays (NUTS) : Jura (FRC22)

Pays : France

Adresse électronique : antonella.beati@ozego.fr

Téléphone : +33 384870165

Télécopieur : +33 384870165

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.terrabian.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 87f67911-feaf-4933-9b3c-d5b50f91d1e4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/01/2024 à 17:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024